

**Cap43** | *Coopération  
et Ambition  
Partagée*  
**INTERCO**

## FICHE PROJET

Le dispositif « **CAP 43 – Interco** » permet le financement d'opérations d'investissement, sous maîtrise d'ouvrage des EPCI, pour la période 2022-2027, sous la forme **d'une enveloppe d'aide départementale par EPCI**, déterminée sur la base d'une part fixe de 400 000 € par intercommunalité et d'une part modulable calculée par rapport au nombre d'habitants.

Communauté de Communes .....	
Nombre de communes	...
Population globale (2022)	..... habitants
Montant de l'enveloppe d'aide	..... €

Les demandes de financement sont déposées au fil de l'eau. Vous trouverez dans ce document toutes les informations nécessaires à la constitution de votre demande de subvention que vous présentez dans le cadre **du dispositif de solidarité territoriale « CAP 43 – Interco », pour la période 2022-2027.**

### 1. LE MAITRE D'OUVRAGE

**Nom de l'EPCI:** .....

**Personne en charge du dossier :** .....

**Téléphone :** .....

**Courriel :** .....

## 2. LE PROJET

---

**Intitulé de l'opération** : .....

**Description détaillée de l'opération** : .....

**Localisation de l'opération (adresse précise)** : .....

**Calendrier de réalisation prévisionnel** :

	Date
Choix de la maîtrise d'œuvre	
Consultation des entreprises	
Démarrage des travaux	
Fin des travaux	

**Coût HT** : .....

### 3. LA DEMANDE D'AIDE AU TITRE DU DISPOSITIF « CAP 43 – INTERCO »

Nature des dépenses	Montant H.T.	Financements sollicités	Montant H.T.	%
Etudes préalables, maîtrise d'œuvre, AMO		Département CAP 43 – Interco : .....		
Travaux		Etat : .....		
Acquisitions foncières et immobilières		Région : .....		
Matériels, petit équipement		Europe : .....		
Autre :		Autre : .....		
		Autofinancement : .....		
<b>TOTAL</b>		<b>TOTAL</b>		

Je soussigné(e), .....

Président de : .....

- certifie avoir pris connaissance des modalités d'attribution des aides du dispositif « CAP 43 – Interco »,
- certifie que les informations contenues dans la présente fiche projet sont exactes,
- sollicite auprès du Département de la Haute-Loire, une subvention d'un montant de :  
.....
- pour la réalisation du projet :  
.....  
.....
- certifie que le plan de financement fait apparaître un autofinancement minimum de 20%.

Le ..... / ..... / 20..... à .....

<i>Prénom et NOM</i>	<i>Signature du maître d'ouvrage</i>
----------------------	--------------------------------------

Le dépôt du dossier ne préjuge pas de l'obtention d'une subvention.

#### 4. LES MODALITES DE DEPÔT

---

Les pièces justificatives à fournir pour l'instruction de la demande de subvention sont :

- la fiche projet** complétée, datée et signée
- une délibération du conseil communautaire** décidant l'engagement de l'opération et sollicitant une subvention auprès du Département au titre du dispositif « **CAP 43 – Interco** ».
- les devis détaillés correspondants** ou l'**avant-projet sommaire** du maître d'œuvre
- un justificatif des aides déjà obtenues**, le cas échéant
- et tout document, en votre possession, utile à la présentation du projet** : diagnostic de performance énergétique, référence à une étude de revitalisation de centre-bourg, plans...

**Le dossier de candidature complet est à adresser à Madame la Présidente du Département de la Haute-Loire :**

*Par voie postale :*

**Madame La Présidente  
Département de la Haute-Loire  
1, place Monseigneur de Galard - CS 20310  
43009 LE PUY EN VELAY Cedex**

*Par courriel, à l'adresse suivante :* [presidence@hauteloire.fr](mailto:presidence@hauteloire.fr)

**Une copie de la fiche projet est à adresser au binôme de conseillers départementaux du canton dont relève le lieu de réalisation de l'investissement intercommunal, par voie postale ou par courriel à [prenom.nom@hauteloire.fr](mailto:prenom.nom@hauteloire.fr)**

Dès réception de votre demande, un **accusé de réception (AR)** sera établi par les services du Département valant autorisation de commencer les travaux. En cas de dossier incomplet, les services du Département solliciteront les pièces manquantes auprès du maître d'ouvrage.

**L'accusé de réception de dossier n'engage pas le Département** sur sa décision future et ne préjuge en rien des aides qui pourront, ou non, être accordées au projet.

Les services départementaux se tiennent à votre disposition pour tout renseignement concernant votre demande d'aide « CAP 43 – Interco » :

Département de la Haute-Loire  
Direction de l'Attractivité et du Développement des Territoires  
Mission de la Coopération  
Tel : 04.71.07.43.48  
Courriel : [cap43@hauteloire.fr](mailto:cap43@hauteloire.fr)